

AB DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée

Au Capital Social de 9 000 Euros

52 Rue des Cloys

75018 Paris

R.C.S PARIS 449 135 607

Procès-verbal des délibérations de
L'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2025

L'An 2025, le 27 juin à 17 heures,

Les associés de la SARL AB DEVELOPPEMENT, au capital de 9 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de la gérante,

L'Assemblée est présidée par Djamilia ARKAM, propriétaire de

200 parts

La présidente Constate la présence de :

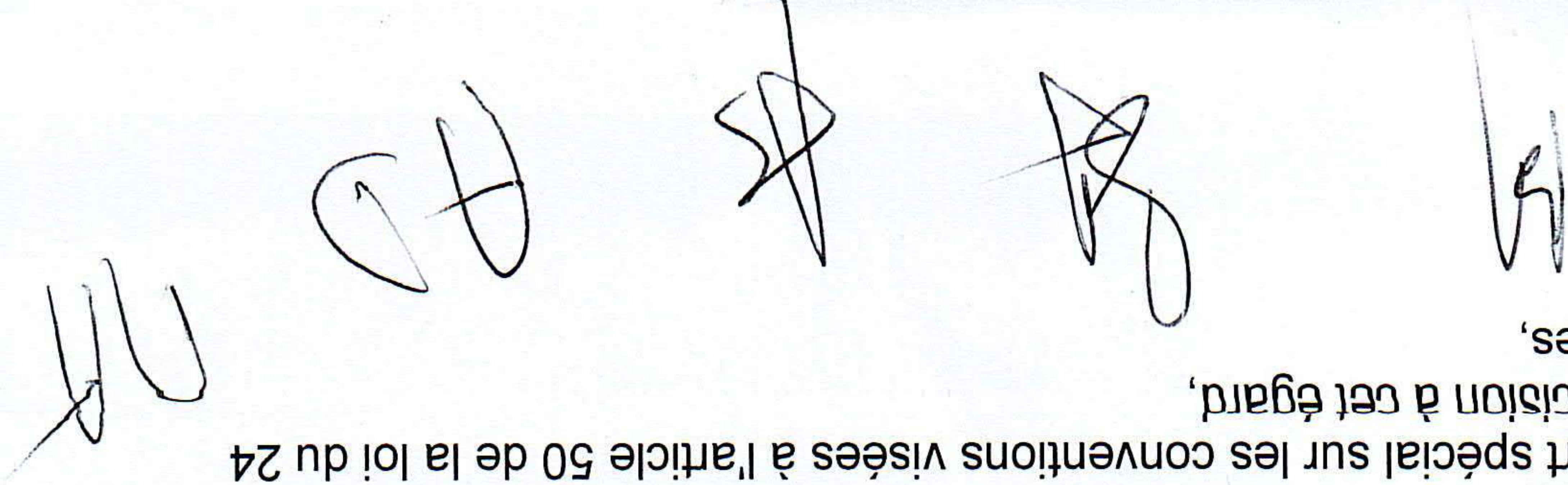
- Madame Djamilia ARKAM, propriétaire de 200 parts
- Mademoiselle Salihia ARKAM, propriétaire de 200 parts
- Représentant la SARL WATTIGNIES HOTEL, propriétaire de 35 parts
- Représentant la SARL HÔTEL DU MONT LOUIS, propriétaire de 40 parts
- Madame Monia ARKAM, propriétaire de 100 parts
- Monsieur Madjid BERDOUZ, propriétaire de 25 parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales émises par la société, soit.....600 parts

La présidente constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Elle rappelle l'ordre du jour à savoir :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1900, et décision à cet égard,
- Questions diverses,



- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un déficit de 13 551 €, décide d'affecter la somme de - 13 551 € de la manière suivante :

- Report à Nouveau

- 13 551€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

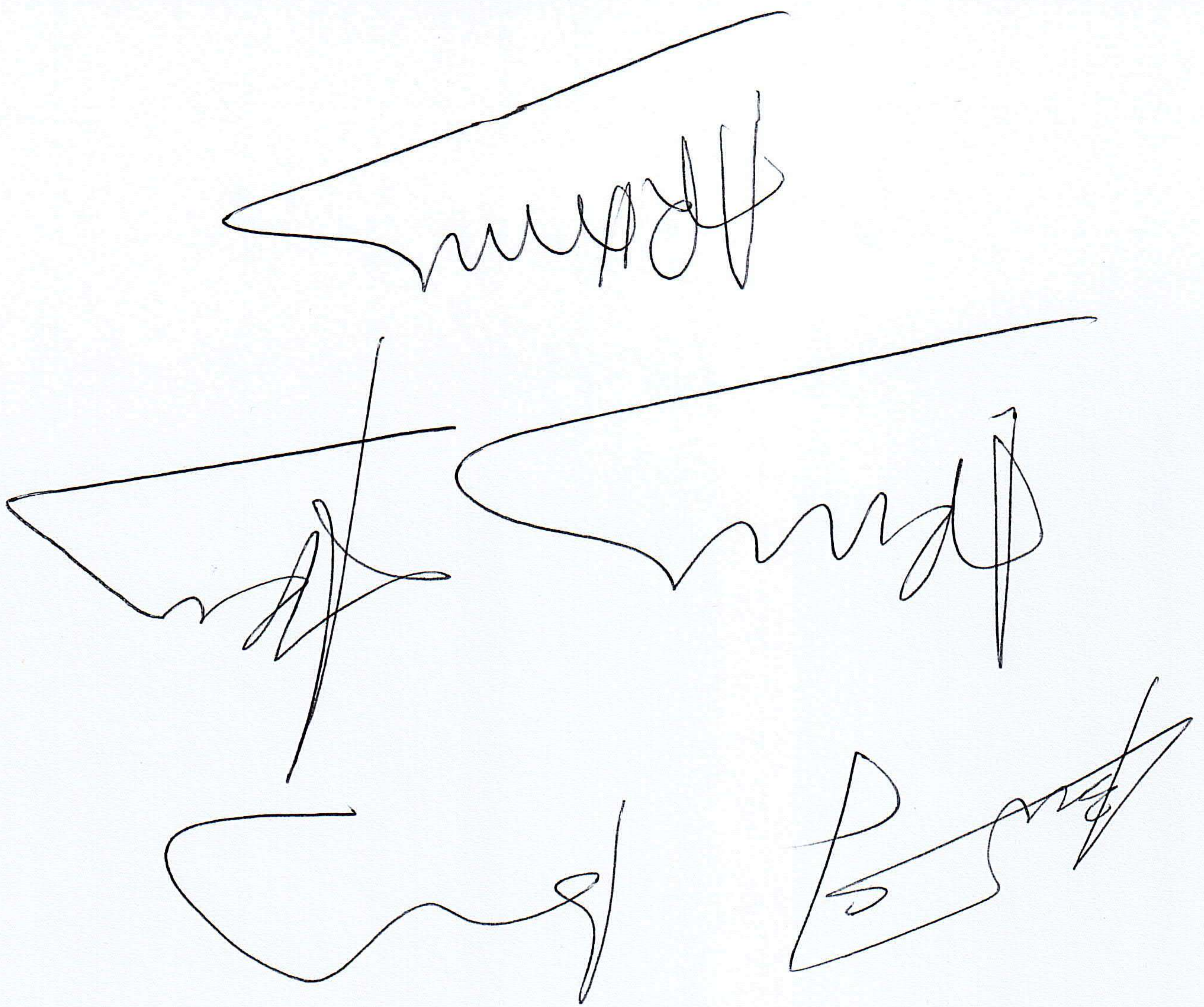
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.



Désignation de l'entreprise

SARL AB DEVELOPPEMENT

Néant

Adresse de l'entreprise

52 rue des Cloys 75018 PARIS

SIRET

44913560700025

Durée de l'exercice en nombre de mois

12

Durée de l'exercice précédent

12

				Exercice N clos le	
				31/12/2024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	397 949	012	397 949
	Autres *	014	65 705	016	65 705
	Immobilisations corporelles *	028	633 745	030	30 025
	Immobilisations financières * (1)	040	853 055	042	853 055
Total I (5)		044	1 950 453	048	1 281 029
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	47 410	070	47 410
	Autres * (3)	072	91 689	074	91 689
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	28 355	086	28 355
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II		096	167 454	098	167 454
Total général (I + II)		110	2 117 908	112	1 448 483
PASSIF				Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	9 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	900
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131) 132	
	Report à nouveau			134	1 103 056
	Résultat de l'exercice			136	(13 551)
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I		142	1 099 405	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	104 690
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169) 172	34 476
	Comptes courants d'associés			173	161 047
	Autres dettes			175	48 767
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III		176	349 078	
Total général (I + II + III)		180	1 448 483		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AB DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			Services *		217		218		
						536 559			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
Autres produits					230	207			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	536 766		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	9		
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	3 228		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 8 309 – immobilier :)				242	252 782		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *				243 67	244 11 781		
	Rémunérations du personnel *					250	220 727		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	51 615		
	Dotations aux amortissements *					254	4 203		
	dont amortissement du fonds de commerces						255		
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	766	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	545 112		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(8 346)		
Produits financiers (III)		280				294	4 179		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	1 027		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(13 551)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	13 551		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	1 017			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
				JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181				
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autre mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septuagies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350		
	Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	354	12 535
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	372	12 535	

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AB DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	397 949	402		404		406	397 949		
	Autres	410	65 705	412		414		416	65 705		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	121 112	442		444		446	121 112		
	Installations générales agencements divers	450	481 753	452	11 428	454		456	493 181		
	Matériel de transport	460		462	4 015	464		466	4 015		
	Autres immobilisations corporelles	470	13 505	472	1 933	474		476	15 438		
Immobilisations financières		480	858 704	482		484	5 649	486	853 055		
TOTAL		490	1 938 727	492	17 375	494	5 649	496	1 950 453		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	65 705	502		504		506	65 705
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	121 112	532		534		536	121 112
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	465 206	542	2 894	544		546	468 099
	Matériel de transport	550		552	553	554		556	553
	Autres immobilisations corporelles	560	13 199	562	756	564		566	13 955
TOTAL		570	665 222	572	4 203	574		576	669 424

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	CAUTION								
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1	5 649		5 649	5 649						
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	5 649	580	5 649	584	5 649	586	581	587	589
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations	590		583	594	595
TOTAL					596		585		597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

AB DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée

Au Capital Social de 9 000 Euros

**52 Rue des Cloys
75018 Paris**

R.C.S PARIS 449 135 607

RAPPORT DE GESTION

De la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2025.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31.12.2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le 31.12.2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à : 536 559 €

Le montant des traitements et salaires s'élève à : 220 727 €

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à: 51 615 €

Le montant des charges d'exploitation de l'exercice a atteint au total de : 545 112 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice – 8 346 €.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde des produits et frais financiers de (- 4 179 €), il s'établit à – 12 525 €.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de : - 1 027 €
- De l'impôt sur les bénéfices de : - 0 €

L'exercice clos le 31.12.2024 se traduit par un déficit de 13 551 €

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 13 551 €.

Affectation de la somme de -13 551 € comme suit :

Report à Nouveau :

- 13 551 €

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

NEANT

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

